

MAIRIE

de

CUSY

330 Montée du Chef-lieu

74540 CUSY

☎ : 04.50.52.50.48

mairie@cusy.fr

www.cusy.fr

**ARRETE DU MAIRE N° A2026-151 Domaine : Voirie
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
ROUTE DU CHATEAU**

Le Maire de la Commune de CUSY,
Vu l'article 25-3 de la Loi du 02.03.82,
Vu le Code de la Route et notamment son article R.411.8,
Vu l'arrêté du 24.11.67 relatif à la signalisation des routes et autoroutes modifié,
Vu l'ordonnance n° 58-1216 et le décret n° 58-1217 du 15.12.58,
Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande de l'entreprise PORCHERON FRERES ET CIE représentée par
Monsieur KAZARIAN Yohann afin de réaliser des travaux de raccordement électrique.

Considérant qu'il est indispensable de prendre des mesures de sécurité particulière et de réglementer la circulation des véhicules sur la route du Château, en agglomération (plan ci-joint).

A R R E T E

Article 1 : La circulation de tous les véhicules empruntant la route du Château sera réglementée durant 10 journées sur la période du 20/07/2026 au 30/07/2026 de 7h00 à 17h30.

Article 2 : La circulation sera alternée manuellement.
La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise PORCHERON FRERES ET CIE — TSA 70011 – 69134 DARDILLY Cedex.

Article 3 : Pendant la durée des travaux, aucun stationnement et aucun dépassement ne seront autorisés.

Article 5 : En cas de dégradation la chaussée devra être remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

Article 6 : Le Maire de Cusy est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Le responsable de l'entreprise PORCHERON FRERES ET CIE,
- Site internet de la commune



Cusy le 09/06/2026

Le Maire,

Philippe VANSTEEKISTE

